Envoyé en préfecture le 16/09/2026
Reçu en préfecture le 16/09/2026
Publié le
ID : 035-213500283-20260909-2026_55-DE

République Française
Département Ille-et-Vilaine
Commune de Boistrudan

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 03/09/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	13	13

Vote
A la majorité
Pour : 11 Contre : 2 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture de Rennes
Le : 14/09/2026
Et
Publication ou notification du :

L'an 2026, le 3 Septembre à 19:30, le Conseil Municipal de la Commune de Commune de Boistrudan s'est réuni à la Salle du conseil, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur RAUFLET Didier, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 28/08/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 28/08/2026.

Présents : Mmes : BRUNEL Corinne, GUILLOUET LEGRAND Estelle, LUCAS Elodie, TISLER Viviane, YEH Angèle, MM : BELMONT Yann, FALOURD Bruno, GERARD Aymeric, GUEGAND Romuald, GUERLAVAIS Julien, RAUFLET Didier, VISSEICHE Roland, YANG Paul

Excusé(s) : Mmes : MODICOM Christelle, RENOUARD Magalie

A été nommé(e) secrétaire : Mme LUCAS Elodie

2026-55 – Voirie - Route de la Maudayais

Monsieur Le Maire expose pour rappel :

En 2021, des travaux de reprise du chemin d'exploitation avaient été entrepris par la société NUPIED TP pour un budget de 9 062.70 TTC (enrobé en 0.10 à raison de 150kg/m²). En 2025, et à plusieurs reprises, la SCEA de la Maudayais a alerté Madame RENAULT ancien maire, de la dégradation du chemin rural sur la partie du chemin qui n'avait pas été repris lors des travaux de 2021. La société NUPIED TP est de nouveau intervenue en Mars 2025, mais pour cette fois-ci seulement un curage et terrassement pour un budget de 2 390.40 TTC. Mr NUPIED avait informé Mme RENAULT qui ces travaux ne tiendraient pas.
Fin 2025, début 2026, La SCEA de la Maudayais, a envoyé un recommandé, demandant la remise en état du chemin N°107, Madame RENAULT a botté en touche et ma laisser le bébé.

Le 16 juin 2026, expertise du chemin, suite à une demande de l'assurance GROUPAMA de la SCEA de la Maudayais. Cette expertise en conclue qui la commune n'a pas le choix de faire les travaux.
Pour un meilleur suivi de cette affaire, la commune de Boistrudan a signé un devis avec Monsieur LE GALL spécialisé dans le terrassement et voirie. Monsieur LE GALL évalue les travaux entre 20 à 30 000 euros.

La commune n'a pas le choix de faire ses travaux, maintenant à voir si la SCEA de la Maudayais, peut attendre que les travaux soient faits en 2027 après vote du budget.
Sinon, au vu de la route, la SCEA de la Maudayais, nous a envoyé sa facture pour le remplacement d'un pneu suite à un éclatement.
Je vous propose le vote a bulletin secret, concernant les travaux de remise en état du chemin n° 107 ainsi que le remboursement du pneu.

Le conseil municipal par vote à la majorité des suffrages exprimés :

- *A signer tous les documents pour la remise en état du chemin rural N°107 en accord avec le maître d'ouvrage Monsieur LE GALL.* ***(vote 11 pour - 2 contre)***
- *A régler le coût pour le remplacement du pneu.* **(vote 7 pour – 6 contre)**

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures
Pour copie conforme :
En mairie, le 09/09/2026
Le Maire
Didier RAUFLET

MAIRIE DE BOISTRUDAN 35150

Le secrétaire de séance
Elodie LUCAS